



Entretien

CHARLES MAGNIER, directeur de Prioriterre

UNE MAISON POUR LA PLANÈTE

Directeur depuis 25 ans de l'ONG Prioriterre basée près d'Annecy, Charles Magnier interviendra dans la journée d'étude « Inventer la maison de demain, plus saine, plus économe, plus respectueuse de son environnement », organisée par Leroy Merlin Source le 15 octobre prochain à Lyon.

Prioriterre, association fondée en 1983, est un centre d'information et de conseil sur les consommations d'énergie, d'eau et plus largement des ressources naturelles, ouvert aux particuliers, aux entreprises et aux collectivités. L'association vient d'emménager dans son nouveau siège, « Une maison pour la planète », un bâtiment à énergie positive. 25 ans de présence sur le terrain donnent à son équipe le recul nécessaire pour considérer l'époque de transition énergétique que nous vivons, la révolution des mentalités qu'elle implique et les solutions désormais à portée de main.

Quelles sont les caractéristiques de l'activité de conseil et d'information de Prioriterre ?

Nous réalisons 8000 conseils téléphoniques/an qui ont trait pour l'essentiel à la question du choix de l'énergie en construction comme en rénovation, puis, dans une moindre mesure, à la gestion de l'eau et des matières premières. Nous accueillons aussi les personnes ayant des projets très concrets à nous soumettre à notre siège. Elles sont reçues par des conseillers info/énergie qui ont un bon bagage (souvent

des bac +3, +4) et dont les connaissances sont régulièrement mises à jour grâce à des formations et à des échanges avec nos partenaires et avec des entreprises innovantes. ▲

Qu'apportez-vous aux particuliers aussi bien au téléphone qu'en rendez-vous ?

Lorsqu'il s'agit de construction, nous leur proposons une démarche d'analyse de leur projet en leur posant la question suivante : « Quelle va être la performance énergétique de l'enveloppe

de la maison ? ». Notre objectif est d'abord d'entraîner les consommateurs à réduire leur demande d'énergie. Ce n'est que dans un second temps qu'il leur sera proposé d'éventuelles énergies de substitution. La démarche sera la même en rénovation. Pour le moment, il est souvent plus efficace de changer les fenêtres et d'améliorer l'isolation de la toiture que de choisir une autre énergie. Enfin, nous donnons des éléments chiffrés qui portent sur les gains énergétiques, le coût d'installation et d'usage et l'amortissement. Ces conseils simplifiés vont permettre aux particuliers de faire leurs choix. ▲

Quelle est aujourd'hui la limite d'acceptabilité de votre conseil pour ces particuliers ?

C'est toujours le coût initial (ce fameux surcoût de 15% qui est une réalité) et le temps du retour sur investissement. Les porteurs de projets que nous rencontrons ont beaucoup de mal à imaginer que nous sommes à l'aube d'une « catastrophe énergétique » sans précédent. Je veux dire par là que les énergies que nous connaissons bien, le pétrole et le gaz, vont se raréfier et qu'elles vont être de plus en plus chères. D'une certaine manière, ce n'est ni Kyoto, ni le Grenelle de l'environnement qui vont changer en profondeur nos habitudes. C'est la hausse du prix de l'énergie qui va mettre un frein brutal aux attermoissements de tous, entreprises et particuliers, privé et public. Reste que l'on constate une plus grande conscience des enjeux individuels et collectifs de la consommation d'énergie, même si globalement, dans les projets que nous accompagnons, nous voyons bien que les particuliers préfèrent encore investir les 15% de surcoût dans une cuisine équipée ou un portail électrique plutôt que dans la maîtrise et la diminution de leur consommation d'énergie. ▲

Et qu'en est-il de votre conseil et de votre accompagnement des entreprises ?

Nous intervenons à deux niveaux. Il y a tout d'abord celles qui nous demandent d'améliorer leur maîtrise de l'énergie aussi bien pour les bâtiments que pour leurs process industriels. Et puis il y a toutes les demandes d'accompagnement et d'élaboration de leur stratégie développement durable. Leur demande est alors la suivante : quelles seront les solutions qui vont permettre de générer de la valeur que ce soit à l'interne et ou à l'externe ? Quelles actions mettre en œuvre en termes de produits, de services et de formation des commerciaux ? Quelles actions mettre en œuvre en interne pour les collaborateurs ? Sur ce dernier registre nous contribuons à la mise en place de plans de déplacement entreprise ou de charte pour le personnel. Cela peut sembler moins concret que le conseil aux particuliers ou que le premier niveau d'intervention pour l'entreprise. Mais cela participe d'une plus grande conscientisation des collaborateurs (qui sont aussi des consommateurs et des citoyens) à des questions de plus en plus complexes. Dans lesquelles chacun peut pourtant jouer un rôle. ▲

Quelle différence d'engagement constatez-vous entre les PME/PMI et les entreprises nationales ou internationales avec lesquelles vous êtes en contact ?

Les PME/PMI ont une forte demande d'information et de formation sur ce qu'est aujourd'hui le développement durable et ses enjeux. Qu'est-ce qui est important ? Qu'est-ce que l'entreprise peut commencer à faire ? Cette demande est très souvent liée au chef d'entreprise lui-même, à ses valeurs et à son désir d'engagement. La question du marché vient pour lui dans un second temps.

Dans les grandes entreprises, il s'agit plutôt d'aider une direction ou des équipes à mettre en œuvre rapidement des actions concrètes, que se soit en interne ou à l'externe. A titre d'exemple, nous accompagnons un gestionnaire de biens qui souhaite lancer un programme de sensibilisation et d'audit des biens en gestion aussi bien pour ses personnels et que pour les copropriétaires. Cette entreprise a certes pour objectif de répondre à une demande sociale, mais aussi de tisser des liens plus qualitatifs avec les conseils syndicaux des copropriétés en raison de leur image très écornée ces dernières années, et d'offrir un service renouvelé en matière de gestion de biens. Car à la clé il y a une nouvelle manière d'envisager l'entretien des bâtiments et des travaux importants. Nous accompagnons également des groupes de prévoyance qui souhaitent modifier les comportements de leurs allocataires retraités (jeunes et moins jeunes) en matière de maîtrise des énergies. Le fait que Prioriterre soit une association est un plus. Travailler avec une ONG indépendante crée de la valeur en interne et en externe et est une garantie d'action concrète et de qualité. ▲

Quelles sont les limites que vous rencontrez avec les professionnels du bâtiment ?

Tout le monde ne sait pas construire une maison passive ou une maison à énergie positive. Tout le monde ne sait pas rénover correctement un logement ancien. Il y a encore de très fortes résistances professionnelles aux changements qui s'annoncent. Je crois que le problème principal est celui de la transmission et de la formation des milieux professionnels de la construction et du bâtiment. Nous sommes dans un moment de transition. Les défricheurs ont fait le chemin. Ils ont inventé et, sans jeux

de mots, essuyé les plâtres ! Les curieux et les audacieux sont donc désormais en mesure de se former et d'investir de l'argent sur cette question. Mais l'industrialisation des solutions qui permettra de répondre aux besoins de masse dans les 5 ans qui viennent n'est pas encore au point. Il ne faut plus simplement poser comme objectif la baisse de 30% de la consommation d'énergie mais franchir un seuil critique. L'objectif de l'industrialisation des solutions doit permettre de diviser par 3 ou 4 la consommation d'énergie même si cela ne sera pas immédiatement possible partout. Dans les centres historiques par exemple nous ne savons pas encore faire. Mais dans les « pouelles énergétiques » que sont les bâtiments des années 70, les solutions sont là. Reste à trouver les moyens.

Nous avons évoqué ensemble ce que pouvaient faire les particuliers, les entreprises et les professionnels pour mieux s'informer et maîtriser leur consommation énergétique, voire choisir de nouvelles énergies. Mais comment se comportent en Rhône-Alpes les collectivités ? Sont-elles en retard ou innovantes ? Quelles difficultés propres rencontrent-elles ?

Avant de vous répondre sur l'action, souvent exemplaire, des collectivités territoriales et locales de la région Rhône-Alpes, je souhaite dire un mot sur les politiques en général. Aujourd'hui les élus sont en retard sur l'opinion et peinent à rattraper son niveau de conscience et ses attentes. La classe politique qui possède le pouvoir de décision est souvent âgée (ce sont globalement des retraités) et elle ne s'est pas encore suffisamment informée et formée aux enjeux du développement durable. Certainement parce que ses valeurs sont celles

d'un monde passé et que réactualiser ses propres valeurs n'est jamais facile. Les quadragénaires qui ont aujourd'hui le pouvoir de décision dans les entreprises et qui les entraînent dans des révolutions culturelles ne sont pas décisionnaires dans ces collectivités. Ils commencent tout juste à pouvoir modifier les comportements des conseils municipaux sur ces questions.

Les collectivités de la région Rhône-Alpes sont relativement exemplaires. Je pense au Conseil régional qui travaille sur le développement durable depuis plus de 15 ans, aux villes de Lyon, Grenoble et Chambéry. Ces dernières financent les agences locales de l'énergie et investissent dans des programmes structurants comme Lyon dans Confluences ou le quartier Bonne à Grenoble. Globalement, la région Rhône-Alpes est en avance par rapport à de nombreuses autres régions françaises.

Dans les petites communes, les projets avancent aussi même si c'est de manière plus inégale. Dans la région d'Annecy, plusieurs programmes de logements ont été lancés avec le label Minergie diffusé par Prioriterre. Ces collectivités ont compris les enjeux 0 carbone du label et elles mettent les moyens en face. Plus globalement, les nouveaux projets de cette partie de la région reprennent en compte l'objectif du 0 carbone. Je pense par exemple au dossier Jeux Olympiques 2018 déposé par Annecy. Si Annecy obtient l'organisation des jeux d'hiver de 2018, les collectivités, les entreprises, les associations et les artisans vont travailler ensemble durant 10 ans à la création et à la réalisation de programmes semblables à la Maison pour la planète que nous venons de construire pour Prioriterre. A terme, tous

les acteurs d'un territoire se seront formés, ensemble, à ces questions. Mais il ne faut pas se cacher que ces collectivités actives ne sont pas la majorité. ▲

Pour terminer, pouvez-vous nous dire quelle est la place d'un acteur associatif dans un marché fortement concurrentiel ? Quelle est sa plus value et les garanties qu'offre l'association au regard de tous les acteurs en présence ?

Si le métier de conseil et d'information de Prioriterre ne change pas, son positionnement oui. Nous ne transmettons plus les mêmes informations et les mêmes contenus aux particuliers, aux collectivités et aux entreprises qu'à nos débuts. Jusqu'à aujourd'hui nous avons occupé une place de précurseur. Nous allions à la rencontre des personnes en leur montrant ce qui existait. Aujourd'hui, nous disposons d'outils descriptifs sur notre site, outils qui apportent une information nécessaire mais générale. Nous avons obtenu la certification ISO 9001 pour la qualité du service fourni mais nous devons aller encore plus loin. Demain, Prioriterre sera une association prescriptrice car nous serons en mesure à la fois d'orienter nos interlocuteurs et de leur proposer des évaluations des produits et services disponibles sur le marché. C'est à ce titre que Prioriterre remplit un rôle précieux, garanti par son indépendance. Cette indépendance tant des pouvoirs publics que des entreprises est possible grâce à un multi-financement et à la diversification de nos activités sur le modèle du centre Rocky Mountain Institut (RMI) dans le Colorado. ▲



Le label Minergie

Minergie est un label de haute qualité qui garantit le confort et la performance énergétique des bâtiments. Il est applicable à tout type de bâtiment, en neuf ou en rénovation, et adaptable à tout type d'architecture. Il s'appuie sur 10 années d'expériences en Suisse, qui ont permis de réaliser plus de 11 750 bâtiments représentant plus de 12.28 millions de m² labellisés. C'est une exigence de performance de 38 kWh/m²/an en neuf et 60 kWh/m²/an en rénovation, tout en maîtrisant le niveau des investissements. Le calcul est adapté à la RT 2005 et correspond à la performance d'un bâtiment BBC. Plusieurs labels sont possibles : MINERGIE®, MINERGIE-P® (passif), MINERGIE-ECO® (écologique), MINERGIE-P-ECO® (passif et écologique).

(Extrait du site www.minergie.fr)

La Maison pour la planète

La Maison pour la Planète est un bâtiment de 700 m² qui ne consomme pas d'énergie grâce à la prise en compte des apports du soleil, l'utilisation de sources d'énergies renouvelables, et de l'utilisation de matériaux non polluants et recyclables. Il est même « à énergie positive » car il produit plus d'énergie qu'il n'en consomme grâce aux 100 m² de capteurs photovoltaïques dont il est équipé.

La Maison pour la Planète est également reproductible : sa conception est basée sur des principes de construction simples à partir de matériaux et d'équipements présents sur le marché français et haut-savoyard. Ce bâtiment de très haute performance est une vitrine des bonnes pratiques à mettre en œuvre pour le grand public.